COUR D'ASSISES DE LA SEINE.

Cour de Rouen, sous la Présidence.—L'honorable T. H. Cousin, Conseiller à la Cour, remplaçant M. le Président Bachelet, dégagé qu'il avait dû informé que son successeur à cet honneur pour le président Bachelet, avant que M. le Président Bachelet, et sans que M. le président ait été présidé d'une manière générale. Il a demandé, en conséquence, la continuation indéfinie de toutes les affaires du gouvernement, jusqu'à l'arrivée d'un successeur.—Le juge M. Cousin a fait observer qu'il n'appartenait cette occasion pour déclarer publiquement que rien dans la conduite officielle de l'avocat de District, ne justifiait les procédés du gouvernement à son égard; qu'il fait son devoir, aussi bien que la Cour, dans le sur particulier qui semble avoir motivé ce qui lui arrive, et que le gouvernement doit savoir qui ni la Cour, ni aucun officier, ne peuvent être responsables d'impossibilité.

Les Cours.—A la Première Cour de District le jury a acquitté Edward Ratter, accusé d'avoir tué John Keeho, en avril dernier, dans une maison de la rue des Grands Hommes.

Troisième District.—Il était accusé d'homicide.

Barnes et John McRoberts ont été déclarés coupables d'assaut et batterie.

Mme Villa, accusée d'assaut et batterie, a été acquittée.

L'avocat de district a présenté un nolle prosequi en faveur de Charles Mahoney, Patrick Rodgers, Eugène Dupiat et Robert Gallagher, accusés d'assaut et batterie.

Une nouvelle audition de cause est demandée pour Robert Johnson et Nicholas Lang, dont qui jurait à détaillé dernièrement coupables d'assaut et batterie avec intention de tuer.

—A la Troisième Cour, le juge Durigneau a accordé l'habeas corpus demandé par Thomas Silver que le recorder Stith avait condamné à six mois de maison de travail comme suspect et dangereux.

DÉCÈS.—Le nombre de décès à la Nlle-Orléans, pour la semaine expirée le 20 du courant, s'élève à 104.

COUR DE RECORDER STITH. Daniel Gandy et Alford Patterson, accusés de vol d'esclaves, sont en prison par ordre du recorder Stith.—L'interrogatoire aura lieu le 4 du mois prochain.

Frederick Nestroth, Adolphe et William Ellredson, se sont présentés devant le Recorder sous prévention d'avoir assailli Mme Le Bœuf et son mari. Ils ont fourni chacun un cautionnement de 1500 pour répondre de leur comparution.

Joe Neveile et H. D. Smith ont été envoyés devant la Première Cour de District pour port d'armes.

William Rice devra se présenter devant le même tribunal pour répondre à l'accusation d'avoir forcé une femme de quitter sa maison après avoir reçu un mois de loyer d'avance. L'adjudant dit que la plaignante a occupé la propriété quelques jours seulement.

George Jennings, accusé d'avoir battu Mary Gallagher; Margaret Lavelle, qui Elen McNab accusent de lui avoir pris chaise, et Acquistiles, les plaignantes ne s'étant pas présentées en Cour.

John Manning a été renvoyé devant la Première Cour pour vol d'habits au préjudice de John Carroll.

Eugène Mahony a été envoyé devant le même tribunal pour avoir dérobé une montre au préjudice de George Williams au moment où celui-ci passait au coin des rues Girod et Magazine.

Alfred Lorge appartenant à la Compagnie du Bill, force devant la Première Cour sous prévention d'avoir assailli et blessé d'un coup de canne plombée le docteur N. Dobier.

Bridget Dwyer, servante du City Hotel, est accusée d'avoir volé un revolver et un couteau à deux lames.

COUR DE RECORDER FARRE.—John Reiler, que H. Wethen, garçon de buvette d'un café de la rue St Philippe, accuse de l'avoir battu, a été mis en liberté sous cautionnement.

Qu'est-ce donc, ma femme, qu'il paraît que j'ai fait de la peine de vous frapper en pleure, parce que j'ai besoin avant tout d'être composé.

—Tu n'as donc pas frappé, mon pauvre Stéfano?

—Oui et non, je n'ai pas frappé, positivement; mais le succès, oh! c'est lui qui a voulu. Pour un résultat souvent presque négatif, que de peines! Il faut faire bonheur ou mort, Monsieur est indécent. Bonheur ne voyait pas Monsieur est de mauvaise humeur. Ou bien, un rival vous a précédé et desservi. Vous dépendez de mille circonstances, vous vous apportez du supérieur. Gare à vous, si l'amateur a perdu la veille à la Bourse, ou si je suis maltraité à longue haleine, cachemire 200 un sérin. Vous pensez seulement après toutes les nécessités, bien encore après tous les caprices. O ma Cléotine, l'art aujourd'hui est bien en arrière parmi une génération qui ne l'estime plus—avec les maisons, les idées et les cadres se sont rétrécis. La fantaisie aux proportions minimes a conservé le droit d'occuper un coin, un panneau, mais la peinture historique, qui exige des études sérieuses.

—Pardon, interrompit Célestine, j'ai hâte de savoir....

—J'entends. Tu as raison, l'ennui des hommes est des choses un peu déclamatoire.—C'est bête, car ça ne guérit rien. J'ai vu M. Collman, cet ultra-millionnaire....

—Mon Dieu!

—Eh bien! il ne veut que des *Pierrots* genre Watteau, ou des *Bulgnenes* genre Fragonard. Nous ne pouvions nous entendre.

—C'est juste. Il a pu vous payer avec un accent de dignité pas de lâche complaisance.

—Je ne céderai pas non plus, morbleu!....

—Mouline! répète le petit Henri en grossissant sa voix.

—Veux-tu te taire, coquin!.... J'ai vu ensuite le sieur Moreau, cet entrepreneur de Carme de la crête.

—Ah! ceci te convient mieux.

—Attends. On m'avait bien dit que cette sorte de gens ne nous convient point dans nos églises une place en évidence, se confectionnait aux prix les plus bas et par les procédés les plus rapides. Il me répugnait cependant de croire qu'on pût faire aux artistes des conditions presque déshonorantes et les ravaler au rang de vitriers. Il en est ainsi pourtant et voilà, qui rapporte à ces fabricants des sommes considérables.

—Tu ne t'es pas entendu avec M. Moreau?

—Je pouvais.... Mais ce qu'il y a de curieux, c'est que mon homme, très patelin de ton, souple, caressant, et me disant jamais un mot de reproche, m'engagner d'un rien bête, et qui que le prête non, l'agent de notre propriétaire.

—M. Bégnon?

—M. Bégnon, le philanthrope, le président du fourneau économique de ce quartier; M. Bégnon, qui fait si bien marcher les huissiers contre les locataires en retard.

—Que veux-tu, Stéfano, si M. Bégnon aime l'argent?.... C'est un goût général. Mais personnes, armoiries de courage, et nous recevrons le reçu. Mais, mais, vous dîner.

Le repas de famille n'était point complet que le potage, le bœuf et des pommes de terre. Le vin sous la serviette ne permit Stéfano, chez qui le dîner tassé. Mais aussi avec quel soin, quelle ardeur apprêtait ce café,—nectar de vieille raison, ferveur,—cette boisson pris que intéressante, qui semble avoir été inventée pour les âmes malheureuses! ... Ce café était toujours de la meilleure qualité, brûlé, moulu, tout exprès pour le savourait lentement, comme si chaque goutte était un cordial pour une blessure de son esprit abattu. Après ce repas, Stéfano prenait son fils sur ses genoux, lui enseignait l'exercice, lui faisait l'histoire des principes de gymnastique, et achevait de se réjouir avec ce printemps.

Pendant le dîner, la conversation avait continué.

—Il me reste à te demander, et j'hésite, dit Célestine, si tu as obtenu ton audience de M. de Foncheville.

—Je suis entré sans difficulté dans le cabinet du secrétaire de M. le comte de Maubrun.

La joie mit son étincelle aux yeux de la jeune femme.

—J'avais exposé mon désir d'être admis à prendre une chapelle. Tout semblait aller bien, quand M. de Foncheville s'est informé si je pouvais me faire appuyer par quelque artiste connu. J'ai cité mon ancien camarade, Benoît Renaud.... Aussitôt je ne sais pourquoi, ce personnage est devenu distrait, réservé.... Il m'a opposé la pénurie des fonds, la nécessité pour moi d'arriver avec le plus grand nombre de signatures de majorité. Bref, il m'a découlé bon nombre d'obstacles.

—Mon Dieu!.... murmura tristement Célestine.

—Cependant, ajouta Stéfano, ce qui a relevé ma bien mon espérance, c'est qu'il m'a dit, au moment où j'allais sortir: "Soyez sûr, Monsieur, que votre demande sera prise en sérieuse considération."

—Ne ménagerez ne put s'empêcher de s'écouler la tête.

—Qu'est-ce donc? Douterais-tu de sa bienveillance?

—Non; mais mon simple instinct m'apprend qu'il a donné une fiche de consolation.

—Il faut le temps du pied et plongea au main dans ses cheveux.

—Oh! les hommes! les hommes! s'écria-t-il. Qu'est-ce que j'attendais d'eux pourtant? Non la fortune, faite de travail. Figure-toi donc une occasion de me révéler, pouvez-moi donc une vaste espace à courir de gloire.... Faites-moi place!.... Il n'était plus payé, mais enfin il pengnait, mais enfin il eut des coupoles!.... Et moi, moi, un débutant dans ce pays de lui faire sur toile du Pérou et du Pariny, d'inscrire mon nom bien noble à l'avenir de la jeunesse!.... Il leur faut du plastique à ces millionnaires corrompus! Ils ne sont sensibles à la prière et spécul. Il faut sur la leur confiance des curés, multiplier des *cents* pieuses, et enrôler les artistes qui ne s'inquiètent.... Un autre enfin.

Il ne put achever, où, s'adressant à son fauteuil, il pencha le front.

(*A continuer.*) ALFRED DES ESSARTS.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Lundi soir, 21 décembre.

Le marché au coton a été calme aujourd'hui. On attend les nouvelles apportées par l'Africaine, qui a eu arriver à New-York. Nous avons comprenant à peine 5,000 balles, à des prix faciles à maintenus. Voici le remarque:

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

LOUISIANE ET MISSISSIPPI.		
Inférieur	6	6d
Ordinaire	7 1/16	8 1/2
Bon ordinaire	7 1/2	8 1/2
Bon ordinaire	7 1/2	8
Bon ordinaire	7 1/2	8
Bon ordinaire	7 1/2	8